

L'amiante dans les bâtiments

L'amiante est une fibre minérale naturelle classée cancérogène. Il a été largement utilisé dans de nombreux secteurs d'activité, dont le bâtiment, pour ses propriétés d'isolation thermique et phonique, de résistance mécanique et de protection contre l'incendie. Son usage a été totalement interdit en 1997. Toutefois, il est toujours présent dans de nombreux bâtiments construits avant cette date et sa présence entraîne des obligations notamment lors de travaux de rénovation ou de démolition.

Afin de vous informer sur cette thématique, la DREAL Bourgogne vous invite à une réunion sur :

Les risques d'exposition liés à l'amiante

Le jeudi 20 novembre 2014, de 13h45 à 17h00

Lieu : Amphithéâtre de la DREAL Bourgogne - sis 21, bd Voltaire - 21 000 DIJON



Crédits photos : Flickr.com



Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement, et du Logement - BOURGOGNE

www.bourgogne.developpement-durable.gouv.fr

Programme

13h30 : accueil des participants

13h45 : introduction de la journée - Corinne ETAIX, directrice régionale

14h00 : les risques sanitaires – Lionel GRISON - ARS Bourgogne

14h10 : la protection de la population : rappels sur la réglementation liée au code de la Santé Publique - Enora PARENT, CEREMA – Dter Nord Picardie

15h10 : amiante : réglementation du travail et responsabilités - Emmanuel ROGUET et Gilliane GIROD - DIRECCTE Bourgogne

15h30 : échanges avec la salle

15h45 : retours d'expérience sur la gestion du risque amiante dans le cadre d'opérations de rénovation - Stéphane LOEWENGUTH - Greentips

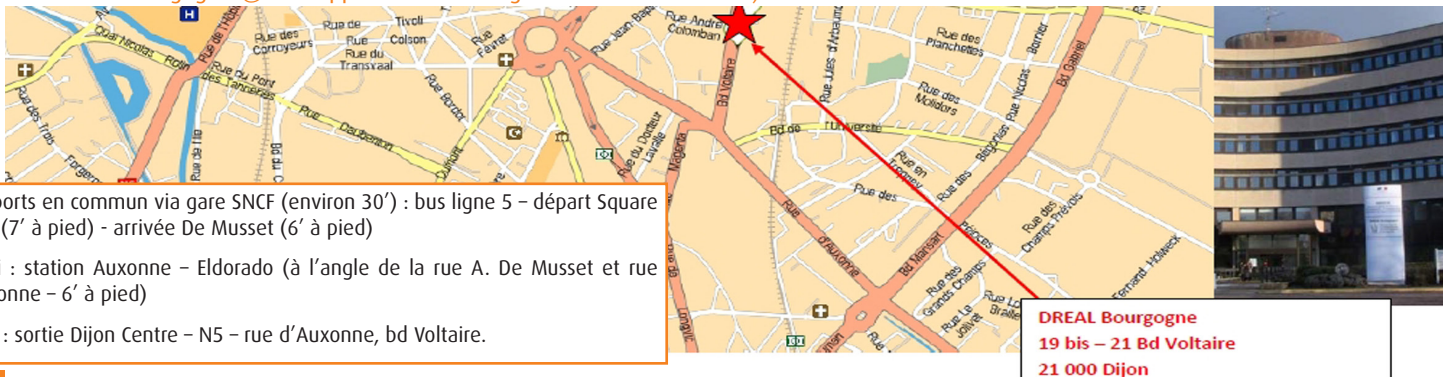
16h25 : échanges avec la salle

16h45 : la gestion des déchets - Enora PARENT, CEREMA – Dter Nord Picardie

17h00 : clôture

Le nombre de place est limité, merci de vous inscrire en cliquant [ICI](#) ou sur le site de la DREAL www.bourgogne.developpement-durable.gouv.fr

(contact : muriel.dagognet@developpement-durable.gouv.fr - 03 45 83 21 56)



Transports en commun via gare SNCF (environ 30') : bus ligne 5 – départ Square Darcy (7' à pied) - arrivée De Musset (6' à pied)

VéloDi : station Auxonne – Eldorado (à l'angle de la rue A. De Musset et rue d'Auxonne – 6' à pied)

Route : sortie Dijon Centre – N5 – rue d'Auxonne, bd Voltaire.

DREAL Bourgogne
19 bis – 21 Bd Voltaire
21 000 Dijon